

Conseil exécutif

Quatre-vingt-huitième session
Puerto Iguazú (Argentine), 6-8 juin 2010
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

CE/88/6 a)
Madrid, avril 2010
Original : anglais

ACTIVITÉS AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

(a) Mécanismes de coordination

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a continué de participer aux différents mécanismes et réseaux interinstitutions mis sur pied par les Nations Unies, ainsi qu'aux réunions et manifestations organisées par les organes des Nations Unies qui intéressent le secteur touristique. Les principaux objectifs poursuivis sont de s'assurer que le potentiel du tourisme en tant que secteur multidisciplinaire capable de contribuer à la croissance économique, au développement durable et à la réduction de la pauvreté est pleinement reconnu au niveau international. En outre, participer aux activités des Nations Unies permet d'éviter que l'on fasse deux fois le même travail tout en s'assurant que les ressources des Nations unies sont employées le mieux possible, et permet d'obtenir le soutien d'autres agences agissant dans leur domaine de responsabilité respectif.

A. Participation aux principaux débats et activités au sein du système des Nations Unies

A.1 L'OMT a participé à la manifestation parallèle de la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** (CCNUCC) du Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, organisée aux négociations de Barcelone sur le changement climatique tenues les 3 et 4 novembre 2009 à Barcelone (Espagne). Un panel de représentants des parties au Programme de travail de Nairobi ont à cette occasion procédé à des échanges de vues sur les moyens de mobiliser et d'intensifier la collaboration avec d'autres réseaux afin de promouvoir les activités d'adaptation dans le cadre dudit programme. L'OMT collabore également avec le Programme sur l'adaptation, la technologie et la science de la CCNUCC pour étudier, avec les États membres, des mesures d'adaptation sur le terrain dans le secteur touristique.

A.2 Le Groupe de la gestion de l'environnement, présidé par le **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** a organisé la première réunion de l'équipe de rédaction du rapport de l'ONU sur les objectifs de biodiversité de 2010 les 10 et 11 novembre 2009 à Rome (Italie). L'OMT était représentée à la réunion, où un accord a été conclu sur le projet annoté en tant que base pour la préparation du rapport du Groupe de la gestion de l'environnement. Les participants à la réunion se sont également mis d'accord sur la répartition des responsabilités de rédaction entre les membres dudit groupe et sur le calendrier de préparation du rapport. Celui-ci devrait être présenté à la réunion de haut niveau organisée le 22 septembre 2010 dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) et à la dixième conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP10) qui se tiendra à Nagoya (Japon) en octobre 2010. L'OMT est l'auteur principal du chapitre consacré au tourisme.

A.3 L'OMT continue de collaborer avec le **Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique** sur des activités thématiques liées aux politiques de la Convention en matière de tourisme et de biodiversité, en particulier les lignes directrices internationales sur la diversité biologique et le développement du tourisme. Cela inclut notamment un rapport sur l'applicabilité des lignes directrices résultant des projets menés par l'OMT en Indonésie et en Thaïlande, la préparation d'une réunion de réflexion sur le tourisme et la biodiversité, et une manifestation parallèle à la dixième conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP10).

A.4 Dans le cadre de la préparation du **rapport sur l'économie verte**, le **PNUE** a convoqué les auteurs coordonnateurs des chapitres dont les institutions, au nombre desquelles figure l'OMT, ont collaboré avec lui pour mobiliser de par le monde des connaissances utiles pour l'élaboration du rapport, à la première réunion d'étude en vue de créer un atelier d'écriture du rapport sur l'économie verte, organisée les 17 et 18 novembre 2009 à Genève (Suisse). Cette réunion avait plusieurs objectifs : 1) présenter les projets préliminaires/ébauches annotées des chapitres ; 2) permettre aux coordonnateurs des chapitres d'échanger sur la structure, le contenu et les méthodologies employées dans leurs chapitres respectifs ; et 3) recenser les domaines d'interaction et garantir la cohérence de l'ensemble du rapport au moment d'entamer la phase de rédaction. L'OMT et le PNUE cofinancent et supervisent le chapitre de ce rapport sur l'économie verte consacré au tourisme.

A.5 L'OMT a été représentée à la **Sixième réunion internationale du groupe de travail international sur le développement du tourisme durable** (Processus de Marrakech – PNUE/NU) tenue à Chantilly (France) les 2 et 3 février 2010. Au cours de la réunion, il a été question de la transition du groupe de travail vers un partenariat de type II sous les auspices de la Commission du développement durable des Nations Unies, de la gouvernance du partenariat, des critères de sélection des projets, et des mécanismes de financement en vue de sa continuité. Le partenariat est devenu effectif à la réunion de la Commission du développement durable tenue début mai 2010.

A.6 Le 2 février 2010, l'OMT a signé un accord de coopération avec le **Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Convention Ramsar)**. Cet accord vise à promouvoir la coopération entre ces deux organisations, à faciliter la présentation de propositions de projets, à sensibiliser et à partager des informations et des expériences en vue de renforcer le rôle des zones humides et de la diversité biologique de leurs écosystèmes en faveur du développement du tourisme durable.

A.7 La **première réunion du groupe de gestion des questions concernant l'économie verte** a eu lieu les 23 et 24 mars 2010 à Washington (États-Unis). Cette réunion, organisée en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), a accueilli les membres dudit groupe s'occupant spécialement de l'économie verte. En 2009, la 15^e réunion des dirigeants du groupe de la gestion de l'environnement a décidé de créer un nouveau groupe de gestion sur l'économie verte afin d'évaluer la manière dont le système des Nations Unies pourrait soutenir de manière plus cohérente les pays dans la transition vers « l'économie verte » et travailler sur des messages conjoints et cohérents concernant les mesures nécessaires pour appuyer la transition. C'est la première réunion du groupe à laquelle l'OMT a assisté.

A.8 L'OMT collabore avec le **Bureau régional du PNUE pour l'Europe (PNUE-ROE)** à l'élaboration d'un « Protocole de tourisme » et d'une « Stratégie pour le développement du tourisme durable aux Carpates » au nom des parties à la Convention des Carpates. Cette collaboration se traduit par des études de documents, des ateliers, et des consultations avec les États membres.

A.9 La 29^e réunion de **l'équipe spéciale (interinstitutions) des statistiques du commerce international des services**, qui relève de la Division de statistique des Nations Unies, a tenu sa dernière réunion les 19 et 20 novembre 2009 au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris (France). L'OMT a assisté à cette réunion où un projet

révisé de manuel sur les statistiques du commerce international des services a été approuvé en vue de sa présentation à la quarante et unième session de la Commission de statistique des Nations Unies (février 2010). Des progrès ont été réalisés également dans l'analyse et la présentation du guide de compilation du futur manuel.

A.10 La **Commission de statistique des Nations Unies**, chargée de la coordination des programmes et activités internationales en matière de statistiques, fait partie intégrante de la Division de statistique de l'ONU. L'OMT a participé à la quarante et unième session de la Commission, célébrée au siège de l'ONU du 23 au 26 février 2010. Le projet révisé de manuel sur les statistiques du commerce international des services a été présenté à cette occasion, et a été adopté par la Commission. Celle-ci a également examiné le rapport du Secrétaire général de l'ONU, qui renfermait une proposition tendant à organiser une journée mondiale de la statistique pour célébrer les nombreuses avancées de la statistique officielle dans le monde entier. La Commission a approuvé la célébration le 20 octobre 2010 de la première Journée mondiale de la statistique et a demandé à la Division de statistique de l'ONU et aux organismes internationaux de soutenir et de promouvoir des manifestations nationales, régionales ou mondiales pour marquer cette journée.

A.11 L'OMT était représentée au **Comité de coordination des activités de statistique** lors de sa quinzième session, qui s'est tenue au siège de l'ONU à New York le 22 février 2010. Il y a lieu de signaler que l'initiative de création d'un dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts (GIVAS) a été discutée ; elle concerne la nécessité de créer un mécanisme de contrôle et d'alerte vulnérabilités dans tout le système des Nations Unies, afin de suivre l'évolution de la situation et de faire rapport sur les dimensions politique, économique, sociale et environnementale de la crise.

A.12 L'OMT a continué de collaborer avec le groupe de travail technique de la **Coordination du système des Nations Unies pour la grippe** (UNSIC). Ce groupe de travail se réunit une fois par semaine pour coordonner les programmes de l'ONU relatifs à la grippe aviaire et humaine.

A.13 L'**Organisation mondiale de la santé** (OMS) et l'OMT ont maintenu des contacts réguliers et étroits pour contrôler les informations sur les maladies transmissibles notifiées conformément au Règlement sanitaire international (RSI) et qui ont de l'importance pour les voyages et le tourisme international.

A.14 L'OMT travaille en étroite collaboration avec l'**Organisation de l'aviation civile internationale** (OACI) concernant les questions liées aux voyages et à la santé, notamment toutes celles qui concernent les maladies transmissibles et l'actuelle pandémie de grippe. En outre, il est procédé actuellement à une première évaluation des politiques concernant les visas, traditionnels et électroniques, et à une analyse des propositions de projets présentées par l'OACI dans ce domaine.

A.15 Le groupe de travail sur les risques sanitaires mondiaux du **Département de l'information** des Nations Unies travaille en étroite collaboration avec l'OMT sur des stratégies de communication et des mesures liées à l'actuelle pandémie de grippe.

A.16 La **réunion interinstitutions pour les fonctionnaires chargés des publications** qui se tient chaque année lors de la foire du livre de Francfort, en octobre, sert de tribune pour échanger sur les questions de publications entre toutes les institutions de l'ONU. L'OMT était représentée lors de la dernière réunion, en octobre 2009.

A.17 Dans le cadre du programme sur l'homme et la biosphère de l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture** (UNESCO), l'OMT et l'UNESCO étudient des possibilités de collaboration dans le domaine de la biodiversité en rapport avec le tourisme dans les réserves de la biosphère, en tant que moyen de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique.

B. Participation à des rencontres des Nations Unies

B.1 Dans le cadre de la COP15 de la CCNUCC qui s'est tenue à Copenhague (Danemark), une manifestation parallèle a été organisée le 18 décembre 2009, intitulée « **Relever les défis du changement climatique : La perspective du secteur des voyages et du tourisme** ». Cette manifestation, organisée avec le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), a constitué une étape de plus dans le processus de Davos de l'OMT sur le tourisme et le changement climatique. Les mesures prises jusqu'à présent en réponse à la Feuille de route de Bali et celles prises en faveur du développement et de la croissance du tourisme durable ont été présentées à cette occasion. La manifestation a rassemblé des membres du secteur privé et du secteur public novateurs et a mis en évidence des pratiques de référence afin d'informer les responsables politiques et le reste de l'industrie de la démarche proactive adoptée par le secteur du tourisme et des voyages vis-à-vis de l'atténuation des émissions de carbone et de l'adaptation. Des représentants clés des gouvernements et du monde industriel, et des experts, ont présenté les efforts déployés par le secteur pour promouvoir la durabilité environnementale.

B.2 L'OMT est membre de la **Réunion interinstitutions sur le partage des connaissances et la gestion de l'information** depuis 2004. Ce groupe de travail a été créé afin de faciliter l'échange d'expériences par l'utilisation des technologies de l'information les plus modernes, par la promotion des meilleures pratiques à suivre pour assurer la circulation de l'information et par la recherche constante de nouveaux moyens pour améliorer la diffusion de l'information dans le monde. L'OMT n'a pas été en mesure de participer à la dernière réunion du groupe de travail, qui a eu lieu en septembre 2009 aux Pays-Bas, mais elle a été invitée à participer à la prochaine, qui se tiendra en octobre 2010 au siège de l'ONU.

B.3 Le bureau de représentation de l'OMT à New York a participé à toute une série de réunions de coordination organisées au siège de l'ONU à New York, et notamment à celles du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), à la 48^e session de la Commission du développement social, à la 54^e session de la Commission de la condition de la femme et au Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement.

C. Participation à des réunions sur des questions administratives

C.1 Le groupe de travail des normes comptables créé dans le cadre du **Réseau des finances et du budget** du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM) du Conseil des chefs de secrétariat a tenu sa dernière réunion au siège du Programme alimentaire mondial, à Rome (Italie), les 7 et 8 décembre 2009. L'OMT était représentée à la réunion, où les questions suivantes ont été débattues : prestations dues aux fonctionnaires, contributions fixées, informations sur les tiers, taux des opérations, application progressive, locaux partagés ou communs, Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), formation, progiciel de gestion intégré (PGI), information des donateurs et dispositions transitoires.

C.2 Le **Réseau des finances et du budget du HLCM** supervise également le **groupe de travail sur les coûts de sécurité**. L'OMT a participé à deux réunions du groupe de travail par voie de vidéoconférence, en novembre 2009 et mars 2010. Les deux thèmes principaux abordés ont été les termes de référence et le plan de travail du groupe de travail, et la formule de répartition des charges du Département de la sûreté et de la sécurité.

C.3 L'OMT est un membre actif du **groupe de travail sur le financement conjoint et les questions de financement et de vérification des comptes** du GNUM, et a participé à ce titre aux réunions suivantes : a) les réunions du groupe d'étude sur le financement conjoint en octobre et novembre 2009 et en mars 2010, au cours desquelles les principales questions débattues ont été la

relation du GNUD avec les donateurs et la relation CE-Nations Unies concernant le Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (MDTF), et b) les réunions du groupe d'étude sur les questions de financement tenues en octobre et novembre 2009. Ces réunions ont porté sur le transfert de fonds à l'échelon des pays et entre organismes des Nations Unies, sur la participation de l'ONU à des fonds collectifs étrangers à l'ONU, le système de code budgétaire harmonisé, et la communication trimestrielle de données financières.

C.4 Mi-mars 2010, l'OMT a participé à la réunion interinstitutions relative aux aspects financiers de l'application des fonds conjoints des Nations Unies organisée par le PNUD, où il a été question de la présentation des rapports financiers UNEX.

C.5 Enfin, le Secrétaire général, le Directeur exécutif chargé du programme et de la coordination, le Directeur exécutif chargé des relations extérieures et des partenariats, et le Directeur de l'administration ont continué de participer, respectivement, aux trois mécanismes de coordination de haut niveau du système des Nations Unies : le **Conseil des chefs de secrétariat** (CEB), le **Comité de haut niveau sur les programmes** (HLCP) et le **Comité de haut niveau sur la gestion** (HLCM).